



HAUT du THEM - CHÂTEAU LAMBERT

Mairie : 3, rue de la Vierge

70440 HAUT du THEM Tel. 03.84.20.40.84 Fax 03.84.63.86.80

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 07 avril 2022

Mme VALDENAIRE Sylviane, Maire.

Ms VERBAERE Ludovic, LAMBOLEY Claude, GENEY Jean-Michel, adjoints.
Mmes Ms DAVAL Jean-Luc, GALMICHE Daniel, HELLE Evelyne, LAMBERT Myriam, MORITZ Marie-Hélène, PEREAUX Laurence, conseillers municipaux.
Absent : M. CLAUDEL Hubert qui a donné pouvoir à M. VERBAERE Ludovic

M. Jean-Michel GENEY a été nommé secrétaire de séance.

Délibération 4-2022/04/012: Subventions 2022 :

Le conseil municipal accepte la proposition de subventions qui seront versées aux associations en 2022

Délibération 4-2022/04/013: Taxes locales 2022 :

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des taxes locales en 2022 soit 35.73 % pour la taxe foncière "bâti" et 41.62 % pour la taxe foncière "non bâti"

Délibération 4-2022/04/014 : ONF : Programme de travaux 2022 :

Le conseil municipal approuve le programme de travaux dans la forêt communale pour 2022 selon le programme d'action proposé par l'ONF pour un montant total de 19 470 € HT.

Délibération 4-2022/04/015 : Compte de Gestion Commune 2021 :

Le conseil municipal approuve le compte de gestion COMMUNE 2021 des receveurs municipaux.

Délibération 4-2022/04/016 : Compte administratif Commune 2021 :

Le conseil municipal vote le compte administratif 2021 COMMUNE hors la présence du maire soit :

Dépenses de fonctionnement 2021 : 297 133.38 €

Recettes de fonctionnement 2021 : 454 249.30 €

Dépenses d'investissement 2021 : 198 580.57 €

Recettes d'investissement 2021 : 80 345.42 €

Restes à réaliser 103 900 € en recettes et en dépenses d'investissement

Délibération 4-2022/04/017 : Affectation du résultat Commune :

Le conseil municipal décide d'affecter :

Au R002 en recettes de fonctionnement : 157 197.08 €

Au D001 en dépenses d'investissement : 156 840.57 €

Au 1068 en recettes d'investissement : 156 840.57 €

Délibération 4-2022/04/018 : Budget Commune 2022 :

Le conseil municipal vote le budget Commune 2022 tel que ci-dessous :

Dépenses de fonctionnement 2022 : 561 594.08 €

Recettes de fonctionnement 2022 : 561 594.08 €

Dépenses d'investissement 2022 : 536 781.65 €

Recettes d'investissement 2022 : 536 781.65 €

Délibération 4-2022/04/019 : Modification des statuts de la CCME :

Le conseil municipal approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes des Mille Étangs (CCME).

Délibération 4-2022/04/020 : Précision sur l'intérêt communautaire de la

CCME :

Le conseil municipal approuve la précision apportée sur l'intérêt communautaire de la CCME.

Délibération 4-2022/04/021 : Intégration de la Commune de Malbouhans à la CCME :

Le conseil municipal approuve l'intégration de la commune de Malbouhans à la CCME au 1er janvier 2023.

Questions diverses :

Préparation des élections présidentielles.

Vu pour être affiché le 14 avril 2022 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Haut du Them-Château Lambert, le 14 avril 2022



Le Maire,

Gene VALDENNAIRE

Valdennaire